



N° de résolution
ou annotation

2019-04-076



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. VAUDREUIL-SOULANGES
MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

Séance ordinaire du 8 avril 2019

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe tenue le 8 avril 2019 à 19 h 30 à la salle Maurice-Ravary du Centre sportif Soulanges situé au 100, rue des Loisirs à Saint-Polycarpe.

Sont présents à cette séance les membres du conseil François Lalonde, Pierre Régimbald, François Perreault, Normand Vincent et Roger Bourbonnais formant quorum sous la présidence du maire Jean-Yves Poirier.

Le conseiller Pascal Pilon est absent.

Sont également présents Éric Lachapelle, directeur général et secrétaire-trésorier et Me Julie Paradis, adjointe au directeur général et secrétaire-trésorier, responsable du greffe et des communications.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire Jean-Yves Poirier procède à la lecture de l'ordre du jour préparé pour la séance ordinaire du 8 avril 2019.

Il est proposé par le conseiller Normand Vincent,
ET RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 8 avril 2019 tel que rédigé, soit :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. GREFFE

- 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mars 2019
- 3.2 Dépôt de la correspondance

4. RESSOURCES HUMAINES

- 4.1 Ratification du mouvement de personnel – Mars 2019

5. FINANCES

- 5.1 Approbation des listes des déboursés et des transferts budgétaires – Mars 2019
- 5.2 Approbation du compte de dépenses du directeur général et secrétaire-trésorier – Mars 2019
- 5.3 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local
- 5.4 Dépôt du rapport financier vérifié pour l'année 2018

6. SERVICES URBAINS

- 6.1 Octroi de contrat – Appel d'offres 2019-003-TP – Aménagement du parc de l'Encan
- 6.2 Fermeture – Appels d'intérêts – 2018-014-TP – Terrain Brunet

7. SPORTS, LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

- 7.1 Octroi – Contrat de fermeture et d'ouverture du système de réfrigération – Les entreprises de réfrigération LS
- 7.2 Octroi – Contrat de location surfaceuse – Entreprise Robert Boileau inc.
- 7.3 Aide financière - Club de l'Âge d'Or de Saint-Polycarpe
- 7.4 Aide financière - Centre intégré de santé et services sociaux de la Montérégie Ouest (CISSMO)



N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

- 7.5 Ratification - Aide financière - Service des sports, loisirs, culture et vie communautaire
- 7.6 Abrogation – Résolution # 2019-03-068 - Aide financière Maison de soins palliatifs de Vaudreuil-Soulanges
- 7.7 Aide financière – Cercle de Fermières Saint-Polycarpe
- 7.8 Fermeture – Appel d'intérêts – 2019-002-CSS – Vente du Centre Sportif Soulanges

8. RÉGLEMENTS

- 8.1 Adoption – Règlement 168-2019 – Règlement relatif aux modalités de publication des avis publics
- 8.2 Avis de motion – Modification règlement numéro 165-2018 établissant les taux de la taxe foncière générale et des services municipaux pour l'année d'imposition 2019

9. AFFAIRES DIVERSES

- 9.1 Appui – Demande de la MRC Vaudreuil-Soulanges – L'aménagement et le prolongement de l'autoroute 20
- 9.2 Participation – Relation extérieures et d'affaires – Souper régional de la Chambre de commerce et d'industrie de Vaudreuil-Soulanges
- 9.3 Appui – Demande de la MRC Vaudreuil-Soulanges - Réseau express métropolitain (REM)

10. PAROLES AUX CONSEILLERS

11. PAROLE AU MAIRE

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

13. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2019-04-077

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 MARS 2019

Conformément à l'article 201 du *Code municipal*, le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mars 2019 est déposé lors de la présente séance.

Il est proposé par le conseiller Roger Bourbonnais,
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mars 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

| Date | EXPÉDITEUR | OBJET | SIGNATAIRE |
|-----------------|--|--|---|
| 15 mars 2019 | Ville de Pincourt | Résolution - Réseau express métropolitain et reconstruction du pont de l'Île-aux-Tourtes | Danielle Charbonneau, Adjointe administrative |
| 26 février 2019 | Gouvernement du Québec - Ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques | Attribution de l'aide financière – Programme pour une protection accrue des sources d'eau potable – 6 575 \$ | Benoit Charrette, Ministre |



N° de résolution
ou annotation

2019-04-079



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

RATIFICATION DU MOUVEMENT DE PERSONNEL – MARS 2019

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de ratifier le mouvement du personnel pour le mois de mars 2019;

Il est proposé par le conseiller François Lalonde,
ET RÉSOLU

DE RATIFIER le mouvement de personnel énuméré dans le rapport du mois de mars 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

APPROBATION DES LISTES DES DÉBOURSÉS ET DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES – MARS 2019

CONSIDÉRANT la liste des comptes payés et à payer no. 2019-04 et la liste des transferts budgétaires du mois de mars 2019 déposées lors de la présente séance;

Il est proposé par le conseiller François Perreault,
ET RÉSOLU

D'APPROUVER la liste des comptes payés et à payer no. 2019-04 et la liste des transferts budgétaires du mois de mars 2019;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à effectuer les paiements des comptes inscrits à la liste no. 2019-04 totalisant un montant de 268 657,24 \$, soit :

| | |
|--|---------------|
| Chèques émis par la municipalité | 74 412,60 \$ |
| Chèque émis par le Centre Sportif Soulanges | 17 301,89 \$ |
| Paiements électroniques par Accès D Affaires de Desjardins | 91 377,63 \$ |
| Salaires nets | 85 565,12 \$ |
| TOTAL | 268 657,24 \$ |

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Anne-Marie Duval, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Anne-Marie Duval

Directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe

2019-04-080

APPROBATION DU COMPTE DE DÉPENSES DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER – MARS 2019

CONSIDÉRANT le compte de dépenses d'Éric Lachapelle, directeur général et secrétaire-trésorier, totalisant 196,88 \$ pour le mois de mars 2019 déposé lors de la présente séance;

Il est proposé par le conseiller Pierre Régimbald,
ET RÉSOLU

D'APPROUVER le compte de dépenses du mois de mars 2019 du directeur général et secrétaire-trésorier;

D'AUTORISER le paiement de 196,88 \$ au directeur général et secrétaire-trésorier à même le poste budgétaire 02-130-00-310.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



2019-04-081

N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL

ATTENDU QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 88 908 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2018;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

Il est proposé par le conseiller Normand Vincent,
ET RÉSOLU

D'INFORMER le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2019-04-082

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER VÉRIFIÉ POUR L'ANNÉE 2018

CONSIDÉRANT QUE l'auditeur indépendant de la Municipalité a fait rapport au conseil municipal conformément à l'article 176.1 du Code municipal;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité confirme la réception des documents et y donne le suivi exigé par la loi;

Il est proposé par tous les conseillers,
ET RÉSOLU

D'ACCEPTER le dépôt du rapport financier 2018, tel que présenté, dont « l'État de l'excédent de fonctionnement à des fins fiscales / exercice terminé le 31 décembre 2018 » démontrant un excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales de 1 137 854 \$ (ligne 27 de la page S17);

DE DÉPOSER le rapport de l'auditeur indépendant portant sur les états financiers, préparé par la firme Goudreau Poirier et signé en date du 8 avril 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2019-04-083

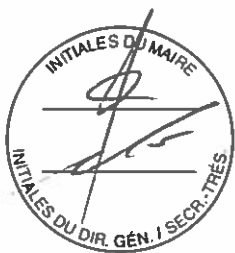
OCTROI DE CONTRAT – APPEL D'OFFRES 2019-003-TP – AMÉNAGEMENT DU PARC DE L'ENCAN

CONSIDÉRANT que la Municipalité a procédé à l'appel d'offres 2019-003-TP afin d'octroyer le contrat pour l'aménagement du parc de l'Encan;

CONSIDÉRANT que l'estimé pour la réalisation des travaux s'élevait à 360 000 \$;

CONSIDÉRANT que les soumissions suivantes ont été déposées :

| SOUSSIONNAIRES | OFFRES DE PRIX (taxes incluses) |
|----------------------------|------------------------------------|
| Aménagement Sud-Ouest | 348 259,28 \$ |
| Installation Jeux tec inc. | 337 494,74 \$ |



N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

CONSIDÉRANT la recommandation de la *Coop d'aménagement Ici et la paysage*, à l'effet d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise Installation Jeux tec inc.;

Il est proposé par le conseiller François Perreault,
ET RÉSOLU

D'ACCORDER le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise Installation Jeux tec inc. au montant de 337 494,74 \$, incluant les taxes applicables, selon les termes et conditions énoncés dans sa soumission.

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire trésorier à payer à l'entreprise Installation Jeux tec inc. une dépense maximale de de 337 494,74 \$ taxes incluses, à même le règlement d'emprunt 160-2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

FERMETURE – APPEL D'INTÉRÊTS – 2018-014-TP

Considérant qu'aucune proposition n'a été reçue dans le cadre de l'appel d'intérêts 2018-014-TP relativement à la vente des deux (2) Lots situés à la croisée de deux (2) axes importants de la Municipalité, le conseil municipal procède à la fermeture de l'appel d'intérêts 2018-014-TP sur le *Système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SEAO)*.

OCTROI – CONTRAT DE FERMETURE ET D'OUVERTURE DU SYSTÈME DE RÉFRIGÉRATION – LES ENTREPRISES DE RÉFRIGÉRATION LS

CONSIDÉRANT l'offre de services de l'entreprise Réfrigération LS pour la fermeture du système de réfrigération pour la présente saison et pour l'ouverture lors de la prochaine saison, soit le 2 septembre prochain;

Il est proposé par le conseiller Roger Bourbonnais,
ET RÉSOLU

D'AUTORISER Martin Desrosiers, directeur du Service des sports, loisirs, culture et vie communautaire à signer le contrat avec l'entreprise Réfrigération LS de même que tous documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet à la présente

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à payer à l'entreprise Réfrigération LS un montant maximal de 1 454,43 \$ taxes incluses, à même le poste budgétaire 02-702-93-526.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CONTRAT DE LOCATION SURFACEUSE – ENTREPRISE ROBERT BOILEAU INC.

CONSIDÉRANT l'offre de services de l'entreprise Robert Boileau inc. pour la location d'une surfaceuse de marque Zamboni pour le Centre sportif Soulanges pour la saison 2019-2020, soit du 1er septembre 2019 au 30 avril 2020;

Il est proposé par le conseiller Pierre Régimbald,
ET RÉSOLU

D'AUTORISER Martin Desrosiers, directeur du Service des sports, loisirs, culture et vie communautaire à signer le contrat avec l'entreprise Robert Boileau inc., de même que tous documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet à la présente;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à payer à l'entreprise Robert Boileau inc., un montant maximal de 24 656,62 \$ taxes incluses, à même le poste budgétaire 02-702-93-516.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2019-04-084

2019-04-085



2019-04-086
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

AIDE FINANCIÈRE – CLUB DE L'ÂGE D'OR DE SAINT-POLYCARPE

CONSIDÉRANT que le Club de l'Âge d'Or de Saint-Polycarpe a déposé à la Municipalité de Saint-Polycarpe une demande d'aide financière;

Il est proposé par le conseiller François Perreault,
ET RÉSOLU

D'OCTROYER une aide financière de 76,25 \$ au Club de l'Âge d'Or de Saint-Polycarpe pour la consommation de divers produits au Centre Sportif Soulanges.

DE PRÉLEVER la somme accordée à même le poste budgétaire 02-701-20-970.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2019-04-087

AIDE FINANCIÈRE – CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX DE LA MONTÉRÉGIE OUEST

CONSIDÉRANT que le Centre intégré de santé et services sociaux de la Montérégie Ouest (CISSMO) a déposé à la Municipalité de Saint-Polycarpe une demande de gratuité pour la location de la salle Maurice-Ravary du Centre sportif Soulanges;

Il est proposé par le conseiller Roger Bourbonnais,
ET RÉSOLU

D'OCTROYER une aide financière d'une valeur de 250 \$ au CISSMO pour la gratuité de la salle Maurice-Ravary au Centre Sportif Soulanges.

DE PRÉLEVER la somme accordée à même le poste budgétaire 02-701-20-970.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2019-04-088

RATIFICATION – AIDE FINANCIÈRE – SERVICE DES SPORTS, LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

CONSIDÉRANT qu'un bloc d'une (1) heure de glace gratuite au Centre sportif Soulanges a été tiré au hasard le 9 mars dernier dans le cadre du rassemblement de Kraft Hockeyville;

Il est proposé par le conseiller Normand Vincent,
ET RÉSOLU

DE RATIFIER l'aide financière d'une valeur de 250 \$ au Service des sports, loisirs, culture et vie communautaire pour l'activité de rassemblement de Kraft Hockeyville;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2019-04-089

ABROGATION – RÉSOLUTION # 2019-03-068 – AIDE FINANCIÈRE MAISON DE SOINS PALLIATIFS DE VAUDREUIL-SOULANGES

CONSIDÉRANT la résolution # 2019-03-068 octroyant une aide financière relative à l'événement « Tournoi de golf bénéfice » au profit de la Fondation de la maison de soins palliatifs de Vaudreuil-Soulanges » ;

CONSIDÉRANT que l'événement a lieu en même temps que le conseil municipal du mois de juin;

Il est proposé par le conseiller François Perreault,
ET RÉSOLU



N° de résolution
ou annotation

2019-04-090



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

D'ABROGER la résolution # 2019-03-068;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Monsieur le conseiller Pierre Régimbald déclare avoir un conflit d'intérêt et se retire de l'assemblée pour le prochain point.

AIDE FINANCIÈRE – CERCLE DE FERMÈRES SAINT-POLYCARPE

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière faite par le Cercle de fermières Saint-Polycarpe dans le cadre de son 85e anniversaire;

Il est proposé par le conseiller François Lalonde,
ET RÉSOLU

D'OCTROYER une aide financière de 215 \$ au Cercle de fermières Saint-Polycarpe;

DE PRÉLEVER la somme accordée à même le poste budgétaire 02-701-20-970.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Monsieur le conseiller Pierre Régimbald réintègre l'assemblée.

FERMETURE – APPEL D'INTÉRÊTS – 2019-002-CSS – VENTE DU CENTRE SPORTIF SOULANGES

Considérant qu'aucune proposition n'a été reçue dans le cadre de l'appel d'intérêts 2019-002-css relativement à la vente du Centre sportif Soulanges, le conseil municipal procède à la fermeture de l'appel d'intérêts 2019-002-CSS sur le *Système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SEAO)*.

2019-04-091

ADOPTION – RÈGLEMENT 168-2019 RELATIF AUX MODALITÉS DE PUBLICATION DES AVIS PUBLICS

CONSIDÉRANT QU'une municipalité peut dorénavant, en vertu des dispositions de l'article 433.1 du Code municipal du Québec, adopter un règlement sur les modalités de publication de ses avis publics;

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe juge donc approprié d'adopter un règlement conformément aux dispositions de cette loi;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du règlement a préalablement été donné avec présentation du projet de règlement lors de la séance ordinaire du 11 mars 2019;

Il est proposé par le conseiller François Perreault,
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le Règlement numéro 168-2019 relatif aux modalités de publication des avis publics;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2019-04-092

AVIS DE MOTION – MODIFICATION RÈGLEMENT NUMÉRO 165-2018 ÉTABLISSANT LES TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE ET DES SERVICES MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE D'IMPOSITION 2019

Conformément à l'article 445 du Code Municipal du Québec, le projet de projet Règlement 165-2018-01 modifiant le règlement 165-2018 établissant les taux de la taxe foncière générale et des services municipaux pour l'année d'imposition 2019 est présenté et un avis de motion est donné par le conseiller François Lalonde à l'effet qu'à une prochaine assemblée ou à une séance subséquente, ledit règlement sera proposé pour adoption.



2019-04-093

N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

**APPUI – DEMANDE DE LA MRC VAUDREUIL-SOULANGES –
L'AMÉNAGEMENT ET LE PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE 20**

CONSIDÉRANT QUE le seul tronçon inachevé de l'autoroute 20 construite en 1964, entre Montréal et Toronto, est situé entre Vaudreuil-Dorion et l'île Perrot;

CONSIDÉRANT QUE les premières expropriations pour la mise en place de l'autoroute 20 ont eu lieu en 1964;

CONSIDÉRANT QUE la situation actuelle nuit fortement à la fluidité de la circulation et à la qualité de vie des citoyens;

CONSIDÉRANT QUE la portion de l'autoroute 20 inachevée dans Vaudreuil-Soulanges est située en plein cœur du corridor de commerce Québec-Ontario nuisant fortement au transport logistique et à l'économie du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la congestion constante dans le secteur occasionne des problématiques quant à la sécurité;

CONSIDÉRANT QUE la situation actuelle entraîne une perte financière considérable pour la ville de Vaudreuil-Dorion par la friche urbaine créée par l'expropriation de 40 hectares de terrains dans le périmètre d'urbanisation;

CONSIDÉRANT QUE le parachèvement de l'autoroute 20 est priorisé dans le Schéma d'aménagement de la MRC de Vaudreuil-Soulanges ainsi que dans le Plan métropolitain d'aménagement et de développement;

Il est proposé par tous les conseillers,
ET RÉSOLU

D'APPUYER la MRC de Vaudreuil-Soulanges dans sa demande au ministère des Transports du Québec (MTQ) de prioriser l'aménagement et le parachèvement de l'autoroute 20 afin de résoudre les problèmes récurrents de congestion sur le réseau routier national qui a des impacts directs sur le réseau routier local, sur la sécurité et sur la qualité de vie des citoyens de la MRC de Vaudreuil-Soulanges ainsi que des citoyens de la ville de Sainte-Anne-de-Bellevue;

DE TRANSMETTRE copie de la présente résolution à la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2019-04-094

**PARTICIPATION – RELATION EXTÉRIEURES ET D'AFFAIRES –
SOUPER RÉGIONAL DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET
D'INDUSTRIE DE VAUDREUIL-SOULANGES**

CONSIDÉRANT le Gala 2019 organisé par la Chambre de commerce et d'industrie de Vaudreuil-Soulanges (CC/VS) le 9 mai prochain ;

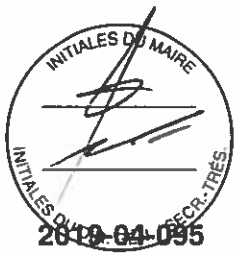
Il est proposé par le conseiller Roger Bourbonnais,
ET RÉSOLU

D'AUTORISER l'achat de deux (2) billets au coût total de 459,90 \$ taxes incluses pour la participation deux (2) membres du conseil municipal au Gala 2019 organisé par de la Chambre de commerce et d'industrie de Vaudreuil-Soulanges (CC/VS), lequel aura lieu le 9 mai 2019;

D'AUTORISER des dépenses inhérentes à cette activité;

DE PRÉLEVER les sommes accordées à même le poste budgétaire 02-110-00-310.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

APPUI – DEMANDE LA MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES – RÉSEAU EXPRESS MÉTROPOLITAIN (REM)

CONSIDÉRANT le projet de transport collectif de type métro léger du Réseau express métropolitain (REM) ayant débuté en 2018;

CONSIDÉRANT QUE ce projet prévoit, pour la région de l'Ouest-de-l'Île, s'arrêter à la station de Sainte-Anne-de-Bellevue;

CONSIDÉRANT les besoins actuels et futurs en transport en commun pour la région de Vaudreuil-Soulanges pour de meilleures retombées économiques, réduire les émissions de gaz à effet de serre et également améliorer la qualité de vie des citoyens;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Vaudreuil-Soulanges souhaite, dans une vision future, accueillir le transport collectif de type métro léger du Réseau express métropolitain sur son territoire;

CONSIDÉRANT le projet d'infrastructure de reconstruire à neuf le pont de l'Île-aux-Tourtes;

Il est proposé par tous les conseillers,
ET RÉSOLU

D'APPUYER la MRC de Vaudreuil-Soulanges dans sa demande au ministère des Transports du Québec (MTQ) d'intégrer dans les plans du nouveau pont de l'Île-aux-Tourtes, une emprise prévoyant du transport collectif de type métro léger de Réseau express métropolitain;

DE TRANSMETTRE copie de la présente résolution à la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

PAROLE AUX CONSEILLERS

- Le conseiller Normand Vincent félicite et remercie l'équipe administrative pour le résultat de l'année financière 2018
- Le conseiller Roger Bourbonnais apporte des précisions sur la fermeture et l'ouverture du système de refroidisseur du Centre sportif Soulanges
- Le conseiller François Lalonde félicite également pour les états financiers et inviter les citoyens aux deux (2) activités du Cobaver-VS

PAROLE AU MAIRE

- Remerciement et félicitations à l'équipe administrative ainsi qu'aux conseillers pour les États financiers 2018
- Remerciement à toute la population ainsi qu'aux employés municipaux pour leur participation au concours de Kraft Hockeyville
- Parc de l'Encan
- Trottoir sur la rue Sainte-Catherine qui ira jusqu'à la rue des Prés
- Prochaine étape du terrain Brunet
- Fermeture du Golf
- Rencontre avec la FQM pour la problématique avec les berges



N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

PÉRIODE DE QUESTIONS

- État de la situation sur l'affaissement du chemin Élie-Auclair
- Rumeur sur le futur site de l'hôpital
- L'ancien camion de pompier
- Questionnement sur le terrain Brunet
- Problématique des castors sur le territoire
- Développement au niveau du CN
- Ligne jaune sur la rue Sainte-Catherine
- Futur de l'aréna en 2020
- Arbres coupés au Club de golf
- Affaissement de la route à Les Coteaux
- Problématique de la rue Legault

LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

À 20 h 44 l'ordre du jour étant épuisé,

il est proposé par le conseiller François Lalonde,
ET RÉSOLU

DE LEVER la présente séance ordinaire du 8 avril 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Le directeur général et
secrétaire-trésorier

Éric Lachapelle

Le maire

Jean-Yves Poirier

Je, Jean-Yves Poirier, atteste que
la signature du présent procès-
verbal équivaut à la signature par
moi de toutes les résolutions qu'il
contient au sens de l'article 142(2)
du *Code Municipal du Québec*.